

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 08 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique:**

Les événements d'Irlande sont graves. En effet, le gouvernement anglais a cru devoir déclarer le comté de Cork en état de siège, et interdire à ses habitants, par une proclamation, de garder aucune arme en leur possession.

Des arrestations très-nombreuses ont été faites, non-seulement à Dublin et à Cork, mais dans toutes les provinces. On a été jusqu'à promettre une prime de 5,000 fr. pour la capture de M. Stephens, Fenian de Dublin, échappé jusqu'ici aux recherches de la police. Une proclamation a été publiée à son sujet à Liverpool où on le suppose caché. Des mandats d'amener ont été lancés contre d'autres chefs fenians.

Dès samedi, 21 prisonniers étaient amenés devant le juge sous la prévention de complot de haute trahison. Les demandes de cautions ont été refusées. La population manifestait partout pour les prévenus les sympathies les plus enthousiastes et les saluait des plus vives acclamations.

Plusieurs Fenians, membres du corps d'artillerie des volontaires, ont donné leur démission il y a une ou deux semaines, et se sont rendus sur différents points du pays, sans doute pour y préparer le mouvement.

Du reste, ce n'est pas seulement en Irlande, mais même en Angleterre, que les Fenians sont organisés. Ainsi, à Liverpool, ils se réunissent chaque nuit dans des maisons bien connues, pour y faire les exercices militaires.

Samedi et hier encore des réunions plus ou moins secrètes ont été tenues à Liverpool par les Fenians de cette ville et ceux de Birkenhead. Des délégués ont été envoyés de Londres, de Dublin et d'ailleurs pour délibérer avec d'autres membres de l'organisation.

Le mouvement éclatera-t-il, ou les conjurés, prévenus, l'ajourneront-ils à un moment plus opportun? Tout fait supposer qu'ils jugeront plus prudent de s'arrêter à ce dernier parti. Néanmoins il est impossible de rien certifier encore à cet égard.

On avoue, d'ailleurs, que des agents irlandais enrôlent en Amérique les soldats fédéraux licenciés, et que l'Irlande attend si bien l'arrivée d'une flotte américaine qu'elle a cru que c'était elle, en voyant l'escadre anglaise s'avancer vers Bantry Bay.

Nous trouvons dans une correspondance de Londres, que publie l'*Indépendance belge*, le texte de la circulaire du comte Russell, en date du 14 septembre, sur la convention de Gastein.

Or, dans cette pièce, l'Angleterre déclare à la face de l'Europe que la Prusse et l'Autriche « ont annulé les traités, méconnu les sentiments populaires de l'Allemagne, les vœux des populations des duchés, l'opinion de la majorité de la Diète, et manifesté le mépris à l'égard des principes du droit public et de la légitime prétention qu'un peuple peut élever d'être entendu quand son sort est mis en question. »

Voici du reste le texte de cette circulaire :

Monsieur,

Le chargé d'affaires de Prusse m'a commu-

niqué, en substance, une dépêche relative à la convention de Gastein, et, depuis, les journaux de Berlin en ont publié le texte. A la première communication au gouvernement de S. M. des préliminaires de paix signés à Vienne, j'ai fait connaître à Vienne et à Berlin les vues du gouvernement sur ces préliminaires. La présente convention n'a servi qu'à augmenter les regrets que le gouvernement de Sa Majesté a exprimés à cette époque.

Les traités de 1815 ont donné au roi de Danemark un siège dans la Diète germanique comme duc de Holstein. Le traité de 1852 a reconnu le droit de succession sur l'ensemble de la monarchie danoise que le feu roi avait constitué en la personne du roi actuel. Ce traité, en dépit des assurances données dans les dépêches du 31 janvier 1864, a été complètement écarté par l'Autriche et la Prusse, deux des puissances qui l'avaient signé.

On avait le droit d'attendre que, lorsque des traités sont ainsi annulés, on aurait du moins reconnu, en leurs lieu et place, les sentiments populaires de l'Allemagne, les vœux des populations des duchés, l'opinion de la majorité de la Diète, si expressément formulée par l'Autriche et la Prusse dans les séances de la conférence de Londres. De cette manière, si un ordre de droit avait été renversé, d'autres titres, découlant de l'assentiment des populations, eussent pu s'y substituer, et ces titres, reçus avec respect, eussent eu des chances de durée.

Mais tous les droits, anciens ou nouveaux, qu'ils fussent basés sur un contrôle solennel entre souverains ou sur l'expression claire et précise de la volonté populaire, ont été foulés

aux pieds par la convention de Gastein, et l'autorité de la force est la seule puissance qui ait été consultée et reconnue.

La violence et la conquête, telles sont les seules bases sur lesquelles les puissances partageantes ont établi leur convention. Le gouvernement de Sa Majesté déplore vivement le mépris (*disregard*) ainsi manifesté à l'égard des principes du droit public et de la légitime prétention qu'un peuple peut élever d'être entendu quand son sort est mis en question.

Cette instruction ne vous autorise pas à adresser des observations sur ce sujet à la Cour près de laquelle vous êtes accrédité, elle a seulement pour but de vous faire connaître dans quel sens vous aurez à en parler lorsque l'occasion s'en présentera.

Je suis, etc. Signé RUSSELL.  
Foreign-Office, 14 septembre.

Le 18 septembre a eu lieu à la Haye l'ouverture des Chambres.

Le discours du roi constate que la Hollande est en relations amicales avec toutes les puissances étrangères, que la situation des colonies est favorable, que les finances sont prospères, que l'amortissement continuera et que des mesures sont prises pour arrêter l'épizootie qui sévit parmi les animaux de l'espèce bovine.

On écrit de Florence, le 18 septembre :

Le roi a reçu solennellement ce matin M. Ulloa, ministre d'Espagne, qui a remis à Sa Majesté ses lettres de créance.

Le ministre d'Espagne a dit :

« Les anciennes alliances qui ont existé, à

**FEUILLETON.**

**UN BEAU-PÈRE TERRIBLE.**

(Suite et fin.)

Le jour vint, et son réveil arracha Bernard à cette horrible vision. Il se trouva couvert d'une sueur froide, la tête brûlante, la fièvre dans tous les membres. Il était tard. Il s'habilla à la hâte, et, devançant l'heure indiquée, comme pour hâter la perte de ses espoirs les plus chers, il courut chez Mme Durand.

Au moment où il sonnait à la porte de la maison de la grande rue, la mère et la fille se trouvaient dans le petit salon du rez-de-chaussée, les yeux rougis d'Angelina indiquaient qu'elle avait pleuré.

— Il ne viendra pas, ma mère, disait-elle au moment où Claude prenait en main la patte de lièvre suspendue au dehors, à droite de la porte.

La sonnette retentit. Mme Durand leva l'un des petits rideaux de mousseline blanche qui garnissaient les croisées et regarda dans l'espion.

— C'est M. Bernard, fit-elle.

— Lui ! Oh ! je me sauve !

— Allons, va, et courage.

Angelina s'enfuit dans sa chambre et se mit à prier. Mme Durand alla ouvrir. Claude entra. Il était pâle et balbutiait. L'air avenant de la mère d'Angelina ne tarda pas à le rassurer. Elle l'introduisit dans le petit salon que sa fille venait de quitter. En y entrant, Claude chercha des yeux celle qu'il aimait. Son absence le surprit. Il ne réfléchissait pas que la démarche qu'il faisait, dont le but était connu d'avance, interdisait à Angelina de se trouver là.

La conversation de Claude et de Mme Durand dura plus d'une heure, et lorsqu'elle le congédia, il ne put, malgré ses prières, obtenir d'elle que cette réponse évasive :

— Allez, M. Bernard, si vous aimez vraiment Angelina, au point que vous dites, un préjugé ne doit point vous sembler un obstacle. Vous tout révéler m'est impossible, un serment me lie, mais partez pour Paris, voyez mon mari, remettez-lui cette lettre ; il vous dira peut-être le secret que je ne puis vous confier. Ce qu'il fera sera bien fait, et quelle que soit sa décision, Angelina et moi nous nous y conformons d'avance.

Claude sortit atterré. La visite qu'il venait de faire ne lui laissait qu'un faible espoir ; la funèbre suppo-

sition qui s'était emparée de son esprit se fortifiait malgré lui. Mais la violence de son amour lui fit prendre la résolution de pousser l'aventure jusqu'au bout.

Il prit à peine le temps de faire une petite malle, et quitta Louviers une heure après, en laissant à M. Mathurin une lettre pour s'excuser de quelques jours d'absence indispensables pour son bonheur.

Le surlendemain matin, Bernard sonnait au quatrième étage d'une maison de la rue Saintonge.

Soit manque d'habitude de se livrer à l'ascension des étages parisiens, exercice violent s'il en est, puisque certains observateurs prétendent que, grâce à la vigueur qu'il réclame, les Parisiennes ne doivent qu'à lui la finesse et la nerveuse élégance de leurs jambes, dont la réputation est universelle ; soit émotion ou crainte, Claude, en arrivant à ce seuil, sentit son cœur battre un allegro des plus précipités.

La porte s'ouvrit, et une petite voix cassée dit à Bernard :

— Que demandez-vous, monsieur ?

Claude voulut répondre, et le peu de fermeté qui lui restait encore s'évanouit à la vue de la personne qui venait de parler.

C'était une petite vieille, laide et bossue, dont

un archéologue seul eût pu dire l'âge. Ses vêtements noirs s'accordaient parfaitement avec l'air lugubre de sa physionomie. Son échine arquée sous sa petite tête, grosse comme le poing, et que surmontait un tour de faux cheveux d'une teinte palissandre aux reflets roux, ressemblait à la crosse d'un évêque. Ses yeux vifs, enfoncés, ombragés par des sourcils fournis comme une touffe de bruyère, surmontaient un nez long, mince et osseux, ayant l'air, sur sa face blême et plane, d'une aiguille solaire au milieu de son cadran.

La première pensée du contre-maitre, à l'aspect de cette mégère, fut de fuir, mais ses jambes lui refusèrent leur concours.

Claude appela tout son courage à son aide, et finit par répondre en demandant à la vieille :

— Monsieur Durand ?

— C'est ici, mais vous ne pouvez le voir en ce moment.

— Madame, dites, je vous prie, à votre maître que je viens de Louviers.

— Vous viendriez de l'enfer que je ne pourrais pas déranger mon maître pour cela, jeune homme.

— Et quand pourrai-je le voir ?

— A midi.



diverses époques, entre les familles royales d'Espagne et de Savoie, et les intérêts communs des deux nations qui ont la même origine et les mêmes institutions politiques, sont un gage certain que la bonne entente, maintenant heureusement rétablie, se consolidera chaque jour davantage. »

Le roi a répondu :

« Les anciennes alliances entre ma famille et la famille royale d'Espagne sont un souvenir historique qui nous est agréable et qui est un gage d'affection durable entre deux nations sœurs qui ont les mêmes institutions, les mêmes traditions séculaires d'amitié et les mêmes souvenirs glorieux. »

Les avis d'Athènes sont du 7 septembre. Ils ne signalent aucun changement, du moins en bien, dans la situation de la Grèce. Il n'est bruit que de conspirations ayant uniformément pour objet de renverser la royauté actuelle, les unes au profit de la dynastie déchue, les autres au profit des révolutionnaires de septembre, pareillement déchus. Comme c'est à peu près l'état normal de la Grèce depuis vingt ans et plus, il y a moins lieu de s'inquiéter de cette agitation politique que de l'impossibilité croissante où est le gouvernement de se procurer de l'argent.

Le *Mémorial diplomatique* publie les renseignements suivants :

« Nous recevons de Londres des nouvelles très-importantes que nous reproduisons sous toutes réserves, quoiqu'elles émanent de la meilleure source.

« La dernière attaque de goutte dont lord Palmerston a été saisi, a mis cet illustre homme d'Etat dans l'impossibilité de supporter sans danger les fatigues nocturnes d'une autre session parlementaire. Sa Seigneurie ne se présentera à la Chambre des Communes que pour prendre définitivement congé de ses anciens collègues.

« Il paraît plus que probable que le premier ministre, plus qu'octogénaire, quittera le pouvoir même avant la réunion du nouveau Parlement.

« Le comte Granville, qui vient d'accompagner sa souveraine dans le voyage que Sa Majesté a fait en Allemagne, est désigné comme successeur de lord Palmerston à la tête du cabinet. Un tel choix amènerait la retraite probable du comte Russell, qui, regardant l'héritage ministériel de lord Palmerston comme lui étant acquis de droit, ne voudrait pas accepter dans la nouvelle combinaison une position inférieure à celle du comte Granville. »

Après l'entrevue de la reine Isabelle et de l'Empereur et de l'Impératrice des Français, voici qu'on en annonce une autre plus inattendue : il s'agirait d'une rencontre entre Sa

Majesté espagnole, le roi et la reine de Portugal.

On dément aujourd'hui de la manière la plus positive la nouvelle d'un projet de mariage entre l'infante Isabelle d'Espagne et un prince de la maison de Savoie. L'infante Isabelle, qui n'est encore âgée que de quatorze ans, épousera probablement le roi de Bavière. Les négociations à cet égard ont déjà eu lieu entre les cours de Munich et de Madrid.

On a beaucoup remarqué que le prince Amédée n'a pas attendu à Biarritz l'arrivée de la reine d'Espagne ; il fut reçu le lundi par l'Empereur et l'Impératrice, l'audience dura environ un quart d'heure. Le prince partit immédiatement après pour Madrid.

On lit dans une correspondance particulière du *Phare de la Loire* :

Rome, 13 septembre.

L'incendie qui a éclaté dans les magasins de fourrages de l'armée française d'occupation a duré deux jours entiers malgré tous les efforts des pompiers et des soldats pour l'éteindre. Ces magasins sont situés sous les arcades des anciens thermes de Dioclétien et le feu a fait écrouler toute une voûte de ce monument gigantesque. Depuis quelque temps, la municipalité romaine avait interdit tout magasin ou dépôt de fourrages et de paille dans le centre de la ville. On avait même écrit, à cet effet, au général de Montebello, avant son départ, pour le prier de faire en sorte que les thermes de Dioclétien ne servissent plus de magasins à fourrages de l'armée française. M. de Montebello répondit en priant la municipalité de tolérer l'état de choses existant, puisque l'armée française d'occupation n'avait plus que 14 mois à séjourner à Rome. Cette réponse officielle du commandant en chef français fait croire que cette ville sera, suivant les termes de la convention, abandonnée à l'expiration stricte et précise des deux années. Des lettres de Paris assurent d'autre part que le général de Montebello a obtenu du ministère de la guerre que l'évacuation n'aurait pas lieu petit à petit comme il avait été d'abord convenu, mais, au contraire, que l'armée française tout entière resterait à Rome jusqu'au dernier jour. On persiste néanmoins à croire ici que les Français ne quitteront pas Rome.

Le pape est convaincu que la convention franco-italienne ne lui occasionnera aucun embarras et il est tellement imbu de cette idée qu'il fait tout préparer pour de solennelles canonisations qui devront attirer à Rome, en 1867, un nombre considérable d'évêques de tous les pays du monde.

On se préoccupe toujours beaucoup du testament du prince Joseph Bonaparte qui nomme son secrétaire, M. Renazzi, son légataire universel, au détriment de ses frères et sœurs.

On est surtout étonné que le défunt ait laissé à un étranger, plutôt qu'à sa famille, le palais où est morte M<sup>me</sup> Letizia, la mère de Napoléon I<sup>er</sup>.

La dépêche annonçant la mort du général Lamoricière a été communiquée au cardinal Antonelli, tandis qu'il présidait le conseil des ministres. Cette nouvelle a causé une grande surprise, mais elle n'a pas fait grande impression à Rome. Le général Lamoricière était encore commandant en chef des armées pontificales, le ministère des armes fera célébrer en son honneur un service funèbre solennel. Sans le général Lamoricière et les légitimistes français qui l'ont suivi, il est probable que le gouvernement pontifical n'aurait perdu ni les Marches ni l'Ombrie.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Le général Trochu a prononcé le discours suivant sur la tombe du général de Lamoricière.

« Des officiers qui formaient, il y a vingt-cinq ans, à l'armée d'Afrique, l'état-major du général de Lamoricière, la plupart sont morts avant l'heure. Je suis l'un de leurs survivants, et j'ai le droit de réclamer le privilège si douloureux, si enviable aussi, de représenter cette armée devant sa tombe.

« Il était alors dans tout l'éclat d'une renommée créée par les plus brillants services militaires, accrue chaque jour par des succès nouveaux, rehaussée par la jeunesse. Devant nous tous, il était l'homme du présent, il était encore plus l'homme de l'avenir ; et nos imaginations, dont les ardeurs n'étaient pas alors réglées par l'expérience de la vie, n'assignaient pas de limites à cette magnifique carrière. Lui-même se sentait poussé en avant par une force qui était en lui et dont il disposait, c'était un ensemble de facultés supérieures ; et par une autre force qui était en dehors de lui et dont il avait disposé jusque-là, l'incroyable activité de corps et d'esprit où nous l'avons vu se conserver jusqu'à la fin, il menait de front la guerre, l'administration, la colonisation. Il avait la fièvre des idées, des vues, des projets. Il lisait, il écrivait, il argumentait dans les sens les plus divers, quelquefois les moins prévus. Jamais on ne poussa plus loin la puissance de l'intelligence et du travail avec la passion de la lutte sous toutes les formes que crée la vie publique contemporaine.

« Un jour vint, que tous les hommes heureux devraient prévoir et qu'aucun ne prévoit communément pas, où la fortune l'abandonna ; elle voulut que la grande part qu'il avait à la direction des affaires, lui fût retirée ; que la haute position, bien plus ancienne et légitime, qu'il avait dans l'armée, disparût ; que sa vie privée et son cœur et toutes ses espérances de père de famille fussent atteints par les plus cruels revers ; c'est alors que,

subissant l'influence de la douce piété, des vertus, de la ferme résignation dont il avait à côté de lui l'exemple, il chercha dans la foi chrétienne des consolations et des forces contre les coups dont la destinée et le monde l'accablaient. Car ceux-là qui l'avaient exalté au temps de sa haute fortune liée à leur intérêt, avaient disparu, et d'autres cherchaient à l'abaisser, à présent qu'ils supposaient, faussement j'en suis assuré, qu'il y aurait profit à l'abaisser. Et lui, qui avait si ardemment discuté les personnes et les choses, s'entendit passionnément discuter à son tour dans ses actes les plus dignes, dans ses intentions les plus sincères.

« Quand, avec un désintéressement rare et un dévouement éclairé au grand intérêt religieux dont il était convaincu que la ruine entraînerait la ruine de l'ordre moral tout entier, il alla, malgré l'impuissance militaire évidente de l'effort qu'il méditait, offrir au souverain-pontife l'appui de son nom et de son épée, il fut suspecté d'ambition et ce fut une injure ; et quand il succomba dans une lutte que sa prodigieuse inégalité suffirait à ennobler, il fut raillé. A présent il meurt avant l'âge, laissant dans un deuil indicible une famille digne de toutes les sympathies et de tous les respects ; il meurt, achevant d'offrir au monde l'exemple le plus saisissant qui soit, de la fragilité et l'inconstance des prospérités humaines.

« Mais votre vie et votre mort, mon général, offrent d'autres enseignements. Si dans la période des agitations de votre illustre et courte carrière, vous avez dû rencontrer des adversaires, des contradicteurs parmi lesquels vous m'avez vu moi-même quelquefois, l'histoire de votre pays vous rendra la justice que vous l'avez bien servi et que vous avez bien vécu ; les derniers bataillons que vous avez conduits marchaient avec le faible contre le fort, insigne et rare honneur qui demeure attaché à votre nom aux yeux des honnêtes gens de toutes les croyances et de tous les pays. Votre existence tourmentée restera comme un drame douloureux et touchant devant lequel viendront s'éteindre tous les ressentiments que vous avez pu soulever. Dieu vous a recueilli parce que vous avez cru et que vous avez souffert. A la vue de votre cercueil, je me sens accablé par des souvenirs qui remontent au temps de mes débuts dans l'armée et de ma jeunesse à présent évanouie. Mais si par eux j'ai le cœur gonflé de chagrin, j'ai l'âme sereine en pensant à vos nouvelles destinées.

« C'est avec le double caractère qui est en moi que je vous fais ces adieux et que je vous promets le fidèle souvenir des gens de guerre et des Bretons. »

Interrompu à plusieurs reprises par l'émotion profonde de celui qui le prononçait et par les larmes des assistants, ce discours a été

— Puis-je l'attendre ?

— Oui, entrez. Vous en aurez pour une demi-heure ; monsieur reçoit toujours à midi.

La vieille introduisit Claude dans une petite salle à manger.

L'aspect de cette chambre n'avait rien de particulier. Une table, six chaises, un buffet en chêne, une pendule et des rideaux de damas vert en composaient l'ameublement.

— Tenez, dit la vieille à Bernard, en lui désignant une porte vitrée, monsieur est là, il va venir ici dans une demi heure pour déjeuner.

— Merci, madame.

Resté seul, Claude se sentit dégagé d'un grand poids, en n'ayant plus sous les yeux cette sorte de fée Carabosse, néanmoins, l'impression qu'elle avait produite sur lui ouvrit de nouveau le champ à ses conjectures.

Lorsqu'on va voir celui de qui dépend le bonheur de toute sa vie, la curiosité se comprend du reste. Le jeune contre-maître reprit peu à peu ses esprits, et, s'approchant de la porte vitrée, il plongea ses regards dans la pièce voisine, à travers une échancrure de rideau, tout en se disant :

— Que vais-je voir ? Que vais-je apprendre ?

Ses appréhensions étaient bien fondées, car le spectacle le plus étrange frappa ses regards.

Au milieu d'un salon assez grand, dont le meuble principal était une énorme psyché, un homme d'une quarantaine d'années était debout. Claude l'examina à s'en faire sauter les prunelles.

M. Durand se mirait attentivement dans la psyché, fermant tantôt l'œil droit, tantôt l'œil gauche, et forçant son visage à des contorsions lui faisant parcourir toute la gamme des airs souriants et joyeux, pour passer ensuite brusquement à celle des airs tristes et lugubres ; s'adonnant à ces incroyables exercices avec une ardeur sans égale.

— Oh ! le pauvre homme, se dit Claude, il est fou.

Tout-à-coup M. Durand, que Bernard ne voyait plus depuis quelques instants, reparut portant une femme singulièrement vêtue dans ses bras, comme l'on fait des enfants que l'on veut endormir.

L'attention de Claude redoubla.

M. Durand posa cette femme sur une chaise avec une brusquerie sans égale. La chaise tournait le dos à la porte, derrière laquelle Claude assistait à cette scène, ce qui fait qu'il ne pouvait apercevoir ses traits. Un grand bonnet, orne de fleurs et de rubans, posé de côté, donnait au nouveau personnage

un air tout-à-fait étrange.

Alors M. Durand adressa un long discours à cette femme, mais quoiqu'il ouvrit démesurément la bouche pour prononcer chaque mot, aucun son ne parvenait à l'oreille de Claude. Ce qui le surprénait davantage encore, était l'immobilité que gardait cette femme, vis-à-vis des contorsions dont M. Durand accompagnait chacune de ses paroles.

Une table fut dressée par M. Durand. En un instant il la couvrit d'assiettes, de verres ; mais tous les plats étaient vides.

M. Durand faisait semblant de manger et semblait engager sa compagne à en faire autant. Celle-ci ne bougeait pas. Alors M. Durand lui lança plusieurs fois le contenu de son verre au visage ; puis, écartant la table en saisissant un couteau, il l'aiguisa avec soin.

Claude se mit à trembler de tous ses membres.

Puis tout-à-coup, il vit le bras de son futur beau-père se lever, et le couteau disparaître en entier dans le corps de la femme.

Alors il voulut appeler à l'aide, mais la peur le rendit muet, tout en le clouant à cette fatale place, de laquelle il ne douta qu'il assistait à la perpétration d'un crime.

La femme pourtant n'avait pas poussé un seul cri. Le meurtrier la saisit à bras le corps, et s'étant affublé d'une hotte, y fourra à coups de pieds et à coups de poings sa victime, puis fit plusieurs gambades et continua son simulacre de repas.

Mais tout-à-coup il tressaillit comme une personne surprise à l'improviste. Il ôta sa hotte, la vida, et prenant une petite malle qui se trouvait près de lui, fit tous ses efforts pour y cacher les traces de son crime. Voyant qu'il ne pouvait y parvenir, il sépara les jambes et les bras du tronc à l'aide de son couteau, et ayant réussi enfin à tasser le tout dans la petite malle, finit par s'asseoir dessus avec un grand air de beatitude.

Pendant ce temps Claude, pâle comme un mort, les dents s'entrechoquant, obligé de s'appuyer au mur pour ne point tomber, tellement était grand son effroi, faisait d'inutiles efforts afin de retrouver la force de regagner la porte et de se sauver de cette horrible maison. La frayeur, la perte de ses espérances, le souvenir d'Angelina, toutes ces pensées se heurtaient dans sa tête en ébullition, comme une chaudière près d'éclater. Il voulait appeler à l'aide, au secours, et ses lèvres sèches ne pouvaient articuler un seul mot. Il voulait fermer les yeux, fuir à



suivi d'une allocution de M. l'abbé Richard, grand-vicaire de Nantes.

Il était l'interprète de son évêque, que la maladie et la douleur retenaient seules, à cette heure, et qui avait, été le premier à protester, il y a cinq ans, contre la violence et la perfidie triomphant de la justice à Castelfidardo. Rappelant cette lutte inégale et glorieuse, M. l'abbé Richard a développé cette pensée de l'Écriture, que les justes sont éprouvés, mais qu'en eux la vérité n'est jamais vaincue, et il a montré le grand guerrier couronnant dignement sa vie et mourant à genoux le crucifix à la main.

Puis M. le comte de Quatrebarges, d'une voix oppressée par la douleur, et avec un accent du cœur que rien ne saurait rendre, s'est adressé en ces termes au général de Lamoricière lui-même :

« Messieurs,

» Après les éloqu岸tes paroles que vous venez d'entendre, permettez à un ami du général, à un témoin de la dernière lutte de mêler sur la tombe des larmes et des prières. Hier encore nous pouvions espérer qu'après avoir été à la peine, il serait au triomphe : Dieu en a décidé autrement, et au lieu d'une gloire périssable, il a ceint la tête de son serviteur d'une couronne immortelle. En douter un instant serait presque un blasphème.

» Du haut du ciel, mon bien cher général, priez donc pour l'Église, pour laquelle vous auriez versé à toute heure du jour votre vie et votre sang. Priez Dieu pour cette armée héroïque que vous avez formée, et qui a déjà donné au ciel tant de martyrs. Que votre amour de l'Église passe dans l'âme et le cœur de ces braves jeunes gens ! Le jour du triomphe approche, il est certain : mais auparavant aura lieu une lutte suprême, que Dieu alors leur vienne en aide. Mon général, que votre esprit, votre souvenir et votre foi les aiment ! Qu'ils en fassent des héros comme leurs devanciers de Castelfidardo, le château de foi ardente dont les annales de l'Église conserveront le nom immortel ! Qu'ils soient prêts, comme eux, à mourir pour la défense du vicaire de Jésus Christ ; ou plutôt qu'ils vivent et qu'ils triomphent, et réalisent ainsi mon espérance et ma foi. »

Puisse cette prière être entendue et exaucée. Puissent les paroles du général Trochu et du commandant comte de Quatrebarbes retentir au cœur de l'armée française et de l'armée pontificale, y ranimer la foi et la confiance, et cimenter cette union des vertus militaires et chrétiennes, de la France et de l'Église, dont Lamoricière a été l'héroïque représentant. C'est en exprimant ce vœu et en emportant cet espoir que les amis du général ont quitté sa tombe.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

» Le prince Lucien, le prince Charles Bonaparte et M<sup>me</sup> la princesse Charlotte Bonaparte, comtesse Primoli, sont arrivés à Paris, venant de Rome, où LL. AA. s'étaient rendues pour rendre les derniers devoirs au prince Joseph Bonaparte, leur frère.

» Les obsèques du prince ont été célébrées le 7 septembre, en grande pompe, à l'église Saint-Louis-des Français. »

— M. de Lavalette fait réunir et classer les vœux émis par les conseils généraux. Cette publication, éditée par les soins du ministère de l'intérieur sera, dit-on, distribuée non-seulement aux sénateurs, aux députés, aux grands fonctionnaires, mais encore aux rédacteurs des principaux journaux de Paris et des départements. L'apparition de cet intéressant document serait attendue dans les premiers jours de novembre.

— Le *Journal de Lot-et-Garonne* annonce la mort de Mgr Peschoud, évêque de Cahors, décédé à Vichy, où il s'était rendu pour conjurer par l'usage des eaux les progrès d'une maladie qui s'était tout-à-coup manifestée à la suite des fatigues de la dernière tournée pastorale.

— Le prince Couza vient d'envoyer à la société d'acclimatation plusieurs gallinacées particulières aux provinces Moldo-Valaques. On cite notamment des oies frisées, mâles et femelles, des poules tsiganes (bohémienues) dont les crêtes, les pédoncules, les plumes, la peau et jusqu'à la chair sont entièrement noirs, des coqs et des poules frisés, etc. Ces animaux sont arrivés en parfait état au jardin d'acclimatation.

Trois ours des Karpathes, également envoyés par le prince Couza, vont enrichir le musée d'histoire naturelle.

## Chronique Locale.

Hier soir, tout le cadre des officiers de l'École de cavalerie était réuni autour du cercueil de M. le capitaine Pinot, afin de lui rendre les derniers honneurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Delorme, capitaine écuyer ; Lardeur, capitaine trésorier, et MM. Renaudot et Dessort, capitaines instructeurs.

M. le général Crespin, M. le général Michaux, MM. les officiers supérieurs de l'École, M. le V<sup>e</sup> O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur, marchaient à la suite du corps.

Plusieurs fonctionnaires de notre ville s'étaient joints au cortège.

La musique de l'École de cavalerie ouvrait la marche et exécutait des airs funèbres. Le cortège a traversé notre ville au milieu d'une foule nombreuse et recueillie, depuis l'église de

à nous dire.

Bernard avait grande envie de refuser, mais force lui fut de s'asseoir, en faisant de prodigieux efforts pour maîtriser son trouble.

Un mois après ces événements, le mariage de Claude et d'Angelina se célébrait à l'église de Louviers ; et M. Durand, cravaté de blanc, charma tous les assistants par sa bonne mine, lorsqu'il conduisit sa fille à l'autel.

M. Mathurin était le premier témoin de son contre-maître, à qui il avait donné depuis la veille un intérêt direct dans ses affaires.

Lorsque la noce sortit de la sacristie, il s'approcha de son employé, et s'appretait à lui parler, lorsque Claude, prévenant son intention, lui dit : Je sais d'avance ce que vous allez me demander, monsieur Mathurin, et je vais y répondre, car je suis dégagé de ma promesse que j'ai faite de me taire ; mais pour vous... pour vous seul. Vous voulez savoir ce qu'est M. Durand, n'est-ce pas ?

— En effet, mon garçon.

— Eh bien ! reprit tout bas Bernard, c'est le pierrot du *théâtre des Funambules*. Chut !

LÉOPOLD STAPLEAUX.

Nantilly jusqu'à la gare. En présence du cercueil, M. le général Crespin a prononcé un discours que nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui.

Un détachement du 54<sup>e</sup> de ligne (7 officiers et 195 hommes), allant de Tours à l'Île-Dieu, passera à Saumur demain vendredi 22 septembre.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers, 15 septembre 1865.

A MM. les sous-préfets et maires du département.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après une circulaire que vient de m'adresser M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, relativement à une épizootie appelée *typhus contagieux* des bêtes à cornes qui exerce actuellement ses ravages en Angleterre, en Belgique et en Hollande.

Je vous prie de porter immédiatement à la connaissance de vos administrés les dispositions de cette circulaire, dont je n'ai pas besoin de vous signaler l'importance et de les inviter à prendre les précautions indiquées pour prévenir l'invasion de la maladie. Dans le cas où elle apparaîtrait dans votre commune, vous devriez prescrire d'urgence les mesures ordonnées par Son Excellence et m'en informer immédiatement. Je ne saurais vous recommander à cet égard une trop grande vigilance, et je vous prie de ne pas hésiter, lorsque l'occasion l'exigera, à faire appliquer énergiquement et rigoureusement les prescriptions des règlements sur la matière.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le préfet, L. BOURLON DE ROUVRE.

Paris, 11 septembre 1865.

Monsieur le préfet,

Vous n'ignorez pas qu'une épizootie que l'on appelle en France *typhus contagieux des bêtes à cornes*, *rinder-pest* en Allemagne, et *cattleplague* en Angleterre, exerce depuis deux mois des ravages dans ce dernier pays, d'où elle s'est répandue de proche en proche en irradiant de la métropole, son foyer primitif, jusqu'en Écosse où elle a fait périr déjà beaucoup de bestiaux, notamment dans les laiteries d'Edimbourg.

De la Grande-Bretagne, où elle était restée confinée pendant les premières semaines qui ont fait suite à son invasion, l'épizootie s'est propagée en Hollande, et de la Hollande en Belgique.

La France est donc aujourd'hui menacée. Il est urgent, Monsieur le préfet, de se tenir en garde contre l'invasion possible de ce fléau, et de prendre dès maintenant toutes les mesures propres à arrêter son expansion dans notre pays s'il venait à franchir nos frontières, malgré le décret rendu par l'Empereur, en date du 5 septembre, et l'arrêté ministériel du 6 qui lui fait suite.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous adresser une instruction relative à cette épizootie, afin de porter à la connaissance des vétérinaires, des autorités locales, des agriculteurs et des propriétaires, ce qu'il est indispensable de savoir de sa nature et de son mode de propagation, et de vous rappeler les mesures de police sanitaire qui doivent immédiatement être mises en pratique dans toutes les localités où son apparition serait signalée. L'histoire de cette épizootie, dont la France a déjà eu à souffrir dans le dernier siècle et dans le commencement du siècle actuel, montre qu'il est possible, sinon de s'en préserver toujours, du moins de réduire considérablement la proportion des pertes qu'elle peut causer, par l'application bien ordonnée des mesures de police sanitaire que prescrit notre législation sur la matière.

Je ne saurais donc, Monsieur le préfet, vous recommander à cet égard une trop grande vigilance.

Le *typhus des bêtes à cornes* est une maladie

étrangère à nos climats. Jamais il ne se développe spontanément dans les différentes contrées de l'Europe occidentale, quelles que soient, du reste, les mauvaises conditions hygiéniques auxquelles les troupeaux de grands ruminants puissent être exposés. C'est dans les plaines immenses de la Hongrie et de la Russie, qui sont connues sous le nom de *steppes*, que le typhus prend naissance ; c'est là exclusivement qu'il trouve les conditions de son développement spontané ; et telle est, à l'égard de cette question d'origine, la certitude acquise, depuis les savantes investigations des maîtres de la médecine vétérinaire en Russie, en Allemagne et en France, qu'on peut toujours affirmer, sans crainte d'erreur, quand on voit apparaître le typhus des bestiaux dans une région de l'Europe occidentale, qu'il y a été importé par une voie ou par une autre.

L'invasion actuelle de l'Angleterre ne fait pas exception à cette règle, quoique l'on ait pu dire sur ce point de l'autre côté du détroit. Il est certain que c'est le typhus des steppes qui ravage ce pays, et qu'avant son apparition à Loudres où il a fait sa première explosion, un convoi composé de trois cents animaux avait été embarqué à Revel, dans le golfe de Finlande, à destination pour l'Angleterre, et y était arrivé par Lubeck et Hambourg, après une traversée de six jours environ, grâce à la rapidité des moyens de communication.

Le caractère exotique du typhus ne saurait donc aujourd'hui être contesté.

Mais si le typhus est exotique et ne prend naissance que dans la région des steppes, on le voit trop souvent déborder de son pays d'origine, à raison de ses propriétés éminemment contagieuses, et s'attaquer à la population bovine des contrées dans lesquelles ne se trouvent pas les conditions de son développement spontané. Ses routes les plus ordinaires ont été, dans le passé, celles qu'ont suivies les armées de l'Autriche et de la Russie, dont les troupeaux d'approvisionnement sont formés en grande partie d'animaux originaires des steppes. Plus rarement il s'est introduit par les voies commerciales de terre et de mer ; mais c'est toujours par la contagion qu'il s'y est maintenu pendant un temps plus ou moins long, aux différentes époques où il y a fait son apparition.

La propagation du typhus d'une localité infestée dans une localité voisine ou même à grande distance, comme l'exemple de l'Angleterre en témoigne aujourd'hui, peut s'opérer par différents modes.

(La suite au prochain numéro.)

Le receveur particulier des finances de l'arrondissement de Saumur a l'honneur de prévenir les souscripteurs à l'emprunt mexicain qu'il sera en mesure, à partir d'aujourd'hui, de procéder à l'échange des obligations provisoires, complètement libérées, contre les obligations définitives munies de leurs coupons semestriels d'arrérages.

Saumur, le 20 septembre 1865.

DUMAS.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Un décret inséré au *Moniteur* nomme le général Ladmirault sous-gouverneur de l'Algérie.

Sleswig, 19 septembre. — Le général de Manteuffel a reçu toutes les autorités que M. de Zedlitz lui a présentées. Le général a déclaré, dans son allocution, que la séparation des duchés n'était que provisoire, et il a engagé les populations à l'obéissance.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

La rentrée des élèves dans l'établissement de M<sup>me</sup> Mathieu, est fixée au mercredi 4 octobre 1865.

(423)

P. GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Le dimanche 24 septembre 1865, à midi, sur l'immeuble ci-après désigné, commune de St-Cyr-en-Bourg,

LA RÉCOLTE PENDANTE de 35 ares environ de vigne, joignant la maison des Dames religieuses, commune de St-Cyr-en-Bourg, dépendant de la succession de M. Achille-Henry Roy de la Roche Parnay, et des arbres fruitiers complantés dans cette vigne,

A la requête de M. Etienne Hersant de la Rougerie, propriétaire à l'Île-Bouchard, et de M. Théodore de Crozé, propriétaire à Montreuil-Bellay, légataires universels sous bénéfice d'inventaire de M. de la Roche. (433)

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE MAISON ET JARDIN

Rue des Potiers,

Dépendant de la succession de M. Gustave SVANBERG, architecte. S'adresser audit notaire. (394)

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### OU A LOUER

Pour le 24 juin 1866,

MAISON AVEC JARDIN, rue de Bordeaux, n° 7. S'adresser audit notaire. (304)

### A VENDRE

#### UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à la Pierre-Couverte, commune de Bagneux,

Contenant environ 22 ares de vigne en plein rapport, avec jardin et une maison, composée de plusieurs pièces, cave et pressoir.

S'adresser à M. Joseph TURPIN, qui habite la maison. (434)

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 24 septembre 1865, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison du sieur Louis Hoblin, marinier et marchand de fruits à St-Martin-de-la-Place, à la vente publique aux enchères de son mobilier, à la requête de M. Cormery, licencié en droit, demeurant à Saumur, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Lits, couettes, couvertures, traversins, rideaux, armoires, buffets, huches, draps, serviettes, effets à usage d'homme et de femme, environ 500 rondeaux, barriques et bouteilles vides, mannequins, un mât et deux vergues de bateau, charrette à bras, outils, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A CÉDER

UNE

#### BONNE ÉTUDE D'AVOUÉ

Près le tribunal civil de Châtellerauld (Vienne).

S'adresser à M. Jules MÉREAU, avoué en cette ville, titulaire depuis 28 ans, et qui avait succédé à son père. (419)

### A VENDRE

Madone, JUMENT POULINIÈRE, demi-sang, hors d'âge.

UN MAGNIFIQUE POULAIN de trois ans, fils de Madone et de Pretty-Boy. Ce poulain a remporté le premier prix au concours de l'École impériale de cavalerie de Saumur.

UN AUTRE POULAIN de cinq mois, fils de la même jument et d'Alban, étalon de l'École.

S'adresser à M. TAVEAU, géomètre au Pont-Fouchard. (418)

### A VENDRE

CHIEN COURANT et CHIENNE COURANTE, briquets, très-bons pour le lièvre.

On pourra les essayer. S'adresser à M. DE RODAYS, à Champagne, près Montreuil-Bellay.

### A LOUER

Pour le 15 octobre 1865,

#### UNE MAISON

Rue Cendrière, n° 10, avec écurie, remise, cour, pompe, caves, etc.

S'adresser à M. GIRAULT, pharmacien, rue Royale, Saumur. (190)

### M. LORFRAY,

Quincailler à Nantes,

#### DEMANDE

DEUX EMPLOYÉS CAPABLES.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### UNE MAISON

Située rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres,

Occupée par M. Brisson, restaurateur. S'adresser à M. BRINDEAU-BAUDRY.

### A LOUER

Présentement,

Une MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, n° 6, composée de : au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine ; petite cour avec latrines; au 1<sup>er</sup> étage, deux chambres, dont une sur la rue; au 2<sup>e</sup> étage, une chambre et un grenier; cave et caveau sous le magasin. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n° 8.

### POUR 5 FRANCS ON DONNE

une boîte de papier à lettres, premier choix, **timbré en couleur**, et un cent d'enveloppes,

A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1. (402)

### DESCOTIS

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Léger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger ; pliage et mise sous bande des prospectus. — A PRIX MODÉRÉS.

## ÉTABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES

Saison ouverte du 15 JUIIN au 1<sup>er</sup> OCTOBRE de **JOANNETTE** Grand Hôtel. BAINS ET DOUCHES. Établissement hydrothérapique.

Appartement et Pension à 7 et 5 fr. par jour.

EXPORTATION en bouteilles des EAUX ferro-alcalines et alcalines, LIMPIDITÉ GARANTIE.

LIMONADES ferro-alcalines et alcalines.

Les Eaux ferro-alcalines remplacent avantageusement celles de SPA, et les alcalines celles de SELTZ.

S'adresser, pour les demandes et les prix, à la Direction générale de JOANNETTE, commune de MARTIGNÉ-BRIAND.

Chaque bouteille porte sur la bande de zinc Martigné et le cachet de l'administration sur l'étiquette.

Dépositaire à Saumur : M. BOISSEAU-JAMAIN, rue Royale.

### NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

## DICTIONNAIRE

DE LA

# CONVERSATION

## ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

### SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

# DISSERTATION

SUR

## LE PONT CONSTRUIT PAR CÉSAR

### POUR PASSER LE RHIN

(Commentaires de César, Guerre des Gaules, Livre IV, Chapitre XVII),

ACCOMPAGNÉE

DE TROIS PLANCHES DEMI-RAISIN,

Par M. PREVOST,

Officier supérieur du Génie.

Prix : 1 franc.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

On trouve aussi dans les mêmes librairies :

## LES FORTS VITRIFIÉS ET LES ARVIL,

Du même Auteur.

# LE ROMAN

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN :

Paris, 3 fr. ILLUSTRE DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication ; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccore, etc., etc. ; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales ; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson ; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail ; un *Baiser mortel*, par Eugène Berthoud ; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet ; l'*Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach ; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié ; le *Mendiant noir*, par Paul Féval ; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan ; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul ; l'*Assassinat de la rue Maubucée*, par Pierre Zaccore, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.

Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 20 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 60	»	» 17	68 45	» 15	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	96 75	» 25	»	96 50	»	» 25
Obligations du Trésor. . . . .	458 75	1 25	»	460	1 25	»
Banque de France. . . . .	3585	»	» 10	3595	10	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1332 50	»	» 2 50	1335	» 2 50	»
Crédit Foncier colonial. . . . .	610	»	»	610	»	»
Crédit Agricole. . . . .	645	»	»	645	»	»
Crédit industriel. . . . .	717 50	2 50	»	717 50	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	828 75	»	» 7 50	828 75	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	975	»	» 15	977 50	2 50	»
Orléans (estampillé). . . . .	851 25	»	» 1 25	855	3 75	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1090	»	» 2 50	1095	5	»
Est. . . . .	532 50	5	»	533 75	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	877 50	»	»	873 75	»	» 3 75
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	566 25	»	» 1 25	565	»	» 1 25
Ouest. . . . .	550	»	»	548 75	»	» 1 25
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1737 50	»	» 2 50	1735	»	» 2 50
Canal de Suez. . . . .	443 75	»	» 4	442 50	»	» 1 25
Transatlantiques. . . . .	530	»	»	527 50	»	» 2 50
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	66 50	»	» 20	66 20	»	» 30
Autrichiens. . . . .	410	»	» 2 50	410	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	457 50	»	» 6 25	452 50	»	» 5
Victor-Emmanuel. . . . .	248 75	»	»	242 50	»	» 6 25
Romains. . . . .	226 25	»	» 1 25	223 75	5	» 2 50
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	508 75	»	» 6 25	506 25	»	» 2 50
Saragosse. . . . .	312 50	»	» 5	312 50	»	»
Séville-Xérés-Séville. . . . .	70	»	»	65	»	» 5
Nord-Espagne. . . . .	217 50	1 50	»	215 50	»	» 2
Compagnie immobilière. . . . .	522 50	»	» 1 25	522 50	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	310	»	» 25	»	»	»	»	310	»	»	»
Orléans. . . . .	303 50	»	»	» 25	»	»	»	303 50	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	303 50	»	»	» 25	»	»	»	302 25	»	»	» 25
Ouest. . . . .	300	»	»	»	»	»	»	299	»	»	» 1
Midi. . . . .	298	»	» 50	»	»	»	»	297 75	»	»	» 25
Est. . . . .	303	»	»	»	»	»	»	303	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le